

Rapport public Parcoursup session 2024

Université de Perpignan - Antenne de Narbonne - Licence - Portail Droit

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université de Perpignan - Antenne de Narbonne - Licence - Droit - Accès Santé (LAS) (28125)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 25%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 5%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Perpignan - Antenne de Narbonne - Licence - Droit - Accès Santé (LAS) (28125)	Jury option Santé	Tous les candidats	20	247	245	167	17

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Perpignan - Antenne de Narbonne - Licence - Droit - Accès Santé (LAS) (28125)	Jury option Santé	Tous les candidats	Féminin	178	177	118	11	64,7 %
			Masculin	69	68	49	6	35,3 %
			Total	247	245	167	17	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université de Perpignan - Antenne de Narbonne - Licence - Droit - Accès Santé (LAS) (28125)	Jury option Santé	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	5	5	5	0	0 %
				Sans mention	72	72	47	5	71,4 %
				AB	61	61	42	2	28,6 %
				B	26	26	25	0	0 %
				TB	11	11	10	0	0 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	176	176	130	7	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	16	16	9	1	25 %
				AB	15	15	9	2	50 %
				B	6	6	5	0	0 %
				TB	1	1	1	1	25 %
				Total	38	38	24	4	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	2	2	0	0	0 %
				Sans mention	3	3	0	0	0 %
				AB	13	13	9	5	83,3 %
				B	4	4	3	1	16,7 %
				TB	2	2	0	0	0 %
				Total	24	24	12	6	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	3	2	1	0	
				Total	3	2	1	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	5	4	0	0	
				AB	1	1	0	0	
				Total	6	5	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Perpignan - Antenne de Narbonne - Licence - Droit - Accès Santé (LAS) (28125)	Jury option Santé	Tous les candidats	En terminale	187	187	139	14	82,4 %
			En réorientation	23	22	10	1	5,9 %
			Non scolarisés	24	24	11	2	11,8 %
			Scolarité étrangère	7	6	5	0	0 %
			Autres	6	6	2	0	0 %
			Total	247	245	167	17	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Perpignan - Antenne de Narbonne - Licence - Droit - Accès Santé (LAS) (28125)	Jury option Santé	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats académiques	La moyenne des notes obtenues en première (trois trimestres) et en terminale (deux trimestres) - Les résultats obtenus aux épreuves anticipées du baccalauréat - Pour les réorientations, les résultats du baccalauréat et des formations post-baccalauréat seront aussi considérés.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Notes de français, Histoire-Géographie, philosophie et des options en lien avec la filière demandée-Méthode de travail : avis et appréciations de l'équipe pédagogique (relevés de notes et fiche avenir)	Essentiel
Savoir-être	Savoir-être	Implication-Autonomie et investissement : Avis et appréciations de l'équipe pédagogique (relevés de notes et fiche avenir)	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	La motivation du candidat et son aptitude à savoir l'exprimer et la rattacher à un projet de formation cohérent-Projet de formation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	L'ouverture du candidat sur le monde, sa sensibilité aux enjeux sociétaux et son implication - Activités et centres d'intérêt	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux s'est appuyée sur un traitement algorithmique.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La première année de la LAS Droit prépare à l'entrée en deuxième année de Santé (Médecine, Pharmacie, Odontologie, Maïeutique). Il est donc conseillé aux candidats de présenter un excellent dossier pour intégrer et réussir dans cette filière. Il leur est également précisé qu'en cas d'échec dans cette formation, il est possible selon les résultats d'intégrer la licence 2 de Droit.

Signature :

Yvan AUGUET,

Président de l'établissement Université de Perpignan
- Antenne de Narbonne

